



NALCAP

**PROGRAMME D'ASSISTANTS
DE LANGUES ET DE CULTURES
EN ESPAGNE**

**INFORMATION GÉNÉRALE
2025-2026**

Table de matières

1.	Qu'est-ce que c'est NALCAP?	2
2.	Est-ce que NALCAP est pour vous?	2
3.	Qu'est-ce que le programme NALCAP fourni?	4
4.	Qui peut participer à NALCAP? Admissibilité	5
5.	Comment puis-je postuler à NALCAP?.....	5
6.	Où est-ce que je peux être placé/e en Espagne?.....	6
7.	Qu'est-ce que je dois attendre après avoir déposé ma candidature?	7
8.	Qu'est-ce que je dois faire après avoir été sélectionné(e)?.....	8
9.	Comment obtenir la visa?.....	8
10.	Comment puis-je me préparer au mieux pour déménager en Espagne?	9
11.	Quelles démarches dois-je suivre à mon arrivée en Espagne ?	10
12.	Vais-je pouvoir subvenir à mes besoins financièrement?	11
13.	À quoi dois-je m'attendre en tant qu'assistant de langues et de cultures?.....	12
14.	Et si cela me plaît? Puis-je renouveler pour une année supplémentaire?.....	133
15.	Comment puis-je rester informé?.....	145
16.	Informations importantes. Lisez attentivement, s'il vous plaît	156

1. Qu'est-ce que c'est NALCAP?

Le Programme d'Assistants de Langues et de Cultures (NALCAP) est une initiative de diplomatie publique provenant du ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle du Royaume d'Espagne. L'objectif principal du programme est de permettre à des locuteurs natifs et des locutrices natives de l'anglais ou du français de s'impliquer au sein d'établissements scolaires espagnols afin d'améliorer les compétences linguistiques des élèves. À cette fin, le programme accorde des bourses aux étudiantes et étudiants universitaires canadiens, quelle que soit leur discipline, ainsi qu'aux diplômé(e)s qui souhaitent devenir des assistants ou assistantes de langues en Espagne et découvrir la langue et la culture du pays.

Le programme implique plus de 30 pays et de nombreuses langues différentes. NALCAP est le nom donné au programme destiné aux candidats des États-Unis et du Canada. Les citoyens américains ne peuvent postuler que pour enseigner l'anglais tandis que les Canadiens peuvent enseigner l'anglais ou le français, mais ils doivent choisir la langue qu'ils souhaitent enseigner dans la candidature.



2. Est-ce que NALCAP est pour vous?

Si vous êtes un étudiant ou un diplômé canadien et que vous souhaitez passer un an à l'étranger en Espagne, partageant votre langue et votre culture, alors ce programme est fait pour vous !

Ce programme accorde des bourses qui offrent l'opportunité extraordinaire de devenir assistant de langue en collaboration avec des écoles espagnoles et en même temps d'apprendre la culture et la langue espagnoles.

Les assistants de langues servent de modèles linguistiques aux étudiants espagnols, c'est pourquoi un niveau de langue maternelle en français est une condition préalable.

Nous recherchons des personnes responsables, larges d'esprit, flexibles et ouvertes aux nouvelles idées et cultures. Ces qualifications sont essentielles car les assistants auront un impact direct sur l'éducation des étudiants dans toute l'Espagne.

Votre rôle est d'encourager les étudiants à élargir leurs connaissances de votre langue et de votre culture. Par conséquent, vous devez planifier et mener des activités axées sur la langue française et la culture canadienne, telles que des activités d'écoute et d'expression orale, des jeux de rôle ou des jeux pour vos élèves. Vous mènerez ces activités en classe, soit avec l'enseignant, soit avec un petit groupe d'élèves dans une autre classe. Dans les écoles proposant des programmes bilingues, il peut également vous être demandé de participer à l'enseignement d'autres matières scolaires en français, telles que les sciences, les études sociales, la technologie et l'art, toujours sous la direction de l'enseignant en classe.

NALCAP est un programme d'échange international. À ce titre, vous êtes considéré comme un ambassadeur culturel représentant le Canada en Espagne. Il est important que votre expérience en Espagne reflète ce rôle.

Il est recommandé aux participants d'avoir au moins un niveau d'espagnol de base pour pouvoir gérer la vie quotidienne et répondre à leurs besoins en Espagne (par exemple, louer un appartement ou faire les courses). En classe, vous parlerez uniquement en anglais et vous devrez le faire afin de fournir ce modèle linguistique à nos étudiants. Ils ont besoin d'entendre votre prononciation, votre intonation, la façon dont vous utilisez le vocabulaire et la grammaire, pour pouvoir approfondir leurs compétences en français.

Enseigner le français en Espagne est l'un des meilleurs moyens de se familiariser avec la vie dans un autre pays. Les assistants linguistiques auront tout le temps nécessaire pour profiter de la culture locale, rencontrer la population locale, améliorer leur espagnol et voyager. Il s'agit d'une remarquable opportunité de croissance personnelle et professionnelle.



3. Qu'est-ce que le programme NALCAP fourni?

Les conditions du programme comprendront :

- Votre emploi du temps : Entre 14 et 16 périodes de cours par semaine. La plupart des écoles essaient d'organiser un week-end de 3 jours.
- Vous recevrez une allocation mensuelle d'environ 800 à 1 000 € selon la région d'Espagne où vous est affectée. Vous pouvez compléter cette bourse par des cours de français jusqu'à 30 heures par semaine.
- Durée du programme : 8 mois du 1er octobre au 31 mai. Jusqu'au 30 juin à Madrid. Malheureusement, d'autres dates de début et de fin ne sont pas possibles.
- Assurance médicale.
- Les médicaments ne sont pas inclus dans l'assurance mais sont tout à fait abordables en Espagne.
- Un cours d'orientation en début d'année scolaire.
- Un certificat officiel à la fin du programme.
- Vacances scolaires payées. Par exemple, de longues vacances de Noël et de Pâques.
- Possibilité de renouveler pour une deuxième année avec une évaluation positive de l'école. Il y a un maximum de cinq ans au total pour participer au programme.
- Le programme ne fournit pas d'hébergement. Vous devrez trouver un logement par vous-même.

Veillez noter que seule votre école ou votre direction régionale de l'éducation peut délivrer l'attestation officielle de participation au programme ou vous rédiger une lettre de recommandation. L'ambassade d'Espagne au Canada n'est pas en mesure de fournir ce service.

Une couverture d'assurance médicale est offerte à tous les bénéficiaires. Les affections préexistantes ne sont pas couvertes et, dans de tels cas, une assurance complémentaire est fortement recommandée.

Les participants sont responsables de leurs frais de voyage à destination et en provenance du Canada ainsi que de leur logement en Espagne. Ils devront également payer les frais de visa, d'autres frais liés aux formalités administratives impliquées et un éventuel déplacement jusqu'au consulat le plus proche.

4. Qui peut participer à NALCAP? Admissibilité.

Les candidats sont admissibles au programme s'ils satisfont aux exigences suivantes :

- Être citoyen canadien et posséder un passeport canadien valide jusqu'à la date du dernier jour de votre participation au programme (31 mai 2026, dans toute l'Espagne sauf à Madrid qui est le 30 juin 2026)
- Avoir un diplôme BA, BS, AA ou AS ou être inscrit en deuxième, troisième ou quatrième année, dans un programme BA ou BS
- Être un locuteur natif du français
- Être en bonne santé physique et mentale (obligatoire lors de la demande de visa)
- Avoir une vérification des antécédents pénaux propre (obligatoire lors de la demande de visa)
- Âgé entre 18 et 60 ans. Vous devez avoir 18 ans au 1er janvier 2025 et ne pas avoir 60 ans ou plus au 1er janvier 2026 pour participer au programme. Les tranches d'âge ont été désignées conformément à la réglementation du travail des éducateurs en Espagne.

5. Comment puis-je postuler à NALCAP?

Si vous souhaitez postuler au programme NALCAP, veuillez vous référer à nos directives de candidature et au manuel PROFEX sur notre site Web qui détaillent l'ensemble du processus - depuis l'ouverture du cycle de candidature jusqu'à la sélection finale. Le manuel PROFEX propose des instructions étape par étape sur la façon de soumettre électroniquement votre candidature sur le portail PROFEX.

Les candidatures sont traitées et examinées sur le portail en ligne appelé PROFEX géré par le ministère de l'Éducation espagnol. Vous pouvez compléter la partie curriculum vitae/CV avant le début de la période de candidature, mais les candidatures ne peuvent être soumises que lorsque la période de candidature est ouverte. Si vous avez postulé l'année dernière, vous pouvez réutiliser votre compte PROFEX (nom d'utilisateur et mot de passe). Vous devrez cependant soumettre à nouveau tous les documents requis pour une nouvelle demande.

Avant l'ouverture du processus de candidature, assurez-vous d'avoir tous vos documents prêts. Vous devrez soumettre ces 4 documents au format PDF sur le portail PROFEX :

1. Une copie de la page principale de votre passeport canadien valide.
2. Un relevé de notes officiel ou une copie de votre (vos) diplôme(s).
3. Une déclaration d'intention signée expliquant pourquoi vous souhaitez participer au programme.

4. Une lettre de recommandation d'un professeur/instructeur/employeur collégial avec les exigences suivantes.

Il est important de télécharger tous vos documents et de soumettre votre candidature le plus tôt possible. Les placements sont généralement attribués en fonction de votre numéro de candidature.

Pour des informations complètes, veuillez consulter notre site Web.

6. Où est-ce que je peux être placé/e en Espagne?

Vous pouvez demander vos placements préférés dans différentes régions espagnoles sur votre candidature. Veuillez noter que vous postulerez dans une région et non dans une ville ou un village. Le ministère de l'Éducation espagnol tentera de tenir compte de vos préférences, mais malheureusement, un placement spécifique ne peut être garanti. Des assistants linguistiques sont nécessaires dans les villes et les petites agglomérations. Le Ministère s'efforce d'atteindre une large répartition institutionnelle et géographique des placements. Avoir un assistant de langues et de cultures dans une école d'une petite ville enrichira très probablement la vie de ces élèves d'une manière inimaginable, apportant cette compréhension mutuelle des peuples et des cultures dans tous les coins du pays.

Ces types de stages offrent des opportunités infinies de profiter de la vraie vie en Espagne, et vous pourriez vivre une expérience qui changera votre vie dans un endroit inattendu. De plus, le coût de la vie dans ces villes est nettement inférieur et le niveau de vie est donc généralement meilleur que dans les grandes villes

Si vous souhaitez être placé chez un proche ou un ami, assurez-vous de l'écrire sur votre candidature. Il y a une section sur l'application où elle vous pose des questions sur les emplacements et si vous partez avec un autre significatif. Dans cette section, écrivez que vous souhaitez être placé au même endroit que l'autre personne, en indiquant son nom et ses coordonnées. Les deux candidats doivent indiquer ces informations sur chacune de leurs candidatures et les soumettre ensemble. Ces candidatures ne seront renouvelées que lorsque les deux auront été soumises. Une fois que vous recevez un placement régional, contactez le bureau régional de l'éducation (les adresses e-mail se trouvent sur notre site Web dans la section Contactez-nous) et demandez à être placé ensemble. Il n'y a aucune garantie, mais cela pourrait aider. Les décisions finales sont prises par le bureau régional de l'éducation.

Notez que les changements dans vos régions de préférence ne sont pas autorisés une fois que vous avez soumis votre candidature.

Vous trouverez ci-dessous une carte de l'Espagne divisée en 17 régions (appelées Comunidades Autónomas) et les villes de Ceuta et Melilla, situées sur le continent africain. Il est important de noter que certaines régions d'Espagne, comme la Catalogne, la Comunidad Valenciana, les îles Baléares, la Galice, le Pays basque et la Navarre, ont deux langues officielles. N'oubliez pas que dans ces régions, vous rencontrerez l'utilisation des deux langues – l'espagnol et la langue régionale – à la fois à l'école et dans votre vie quotidienne.

Ne vous découragez pas si vous n'obtenez pas le placement que vous avez choisi. Nous avons entendu tellement d'histoires d'assistants linguistiques qui n'ont pas obtenu leurs choix initiaux et qui ont vraiment adoré leur expérience en Espagne !



7. Qu'est-ce que je dois attendre après avoir déposé ma candidature?

Sachez que l'ensemble du processus débutera près d'un an avant que vous ne rentrés définitivement dans votre école le 1er octobre. Veuillez consulter le calendrier NALCAP pour vous familiariser avec les étapes et le **calendrier approximatif**.

Après examen de votre candidature, en cas de problème, vous serez contacté par e-mail. Veuillez vérifier régulièrement votre courrier indésirable ! Notez que toutes les adresses e-mail envoyées par le ministère de l'Éducation d'Espagne se termineront par le domaine @educacion.gob.es

***Le statut ADMITIDA ne signifie pas que vous avez été sélectionné comme assistant linguistique. Cela signifie que votre candidature répond aux exigences et que vous êtes désormais éligible pour un stage.**

Les candidats continuent de se voir proposer des postes jusque très tard dans le processus. Par conséquent, à **un moment donné vous pouvez recevoir une notification indiquant que vous n'avez pas été sélectionné**. Une fois l'été terminé, les chances sont minces. Nous sommes conscients et comprenons que d'autres opportunités ont été explorées.

8. Qu'est-ce que je dois faire après avoir été sélectionné(e) ?

Une fois que vous avez accepté votre placement, vous pouvez commencer à rassembler les documents requis pour votre demande de visa, tels que **la vérification des antécédents, la légalisation et, dans certains cas, une traduction officielle**. Veuillez noter que la vérification des antécédents et l'apostille correspondante sont gérées par des bureaux canadiens et que ces processus peuvent être assez longs dans certains cas. Des services accélérés peuvent être disponibles.

Pour soumettre votre **demande de visa**, vous devrez également avoir reçu votre lettre d'acceptation de votre bureau régional de l'éducation en Espagne. Cette lettre sera envoyée vers la mi/fin mai et jusqu'en août/septembre et est de la plus haute importance car elle vous fournit toutes les informations pertinentes concernant votre mission. Il est préférable de préparer les autres documents afin que, lorsque vous recevrez cette lettre, vous puissiez soumettre votre demande de visa.



9. Comment obtenir le visa?

Une fois que vous recevez votre lettre, ainsi que les autres documents requis, vous pouvez demander un visa. Vous devez le faire **avant de quitter** le Canada. Vous demanderez un **visa étudiant/études**.

Seuls les consulats généraux d'Espagne au Canada sont autorisés à traiter les demandes de visa. Les lauréats doivent demander un visa étudiant pour voyager en Espagne afin de participer au programme avec des exigences spécifiques et ajustées pour NALCAP.

Le processus de visa est stressant. Il y a beaucoup de paperasse et les délais peuvent être longs. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir des instructions détaillées car chaque consulat d'Espagne a ses propres procédures et exigences. Vous devrez trouver votre consulat local et vous enregistrer auprès de lui. Respirez et sachez que des milliers de NALCAPERS avant vous ont suivi le processus.

Des informations mises à jour concernant les exigences de visa des consulats généraux d'Espagne seront publiées sur notre site Web généralement d'ici avril dans la section Demande de visa. Ces informations vous guideront tout au long du processus de demande de visa, mais les informations fournies par les consulats prévalent sur toutes les informations fournies par nous sur notre site Web.

Si vous avez la double citoyenneté, canadienne et européenne, vous n'avez pas besoin de visa. Cependant, vous devez présenter un certificat médical et une vérification de vos antécédents à votre arrivée à votre école en Espagne. Plus d'informations dans notre FAQ.

Après leur arrivée en Espagne, les assistants linguistiques doivent demander leur carte TIE (Tarjeta de Identidad de Extranjero) au plus tard dans un délai d'un mois. La TIE est un permis de séjour pour votre séjour au sein du programme et aura un numéro attribué (NIE ou Número de Identificación del Extranjero), des informations personnelles et votre photo. Vous devrez prendre rendez-vous avec votre bureau local de l'immigration, l'*Oficina de Extranjería* ou le commissariat de police pour demander cette carte de séjour. Les rendez-vous se prennent généralement en ligne. Veuillez noter que l'obtention d'un rendez-vous peut prendre des semaines selon l'endroit où vous vous trouvez (dans les grandes villes, cela prendra plus de temps). Vous devrez également vérifier quels documents sont requis à votre bureau local. Votre école devrait être en mesure de vous guider tout au long de ce processus. Veuillez noter que vous devez demander votre visa avant de quitter le Canada et que vous ne pouvez demander le TIE qu'une fois en Espagne, auprès de votre *Oficina de Extranjería* locale. Vous ne pouvez pas demander de visa en Espagne.

10. Comment puis-je me préparer au mieux pour déménager en Espagne?

Une fois votre visa obtenu, il est temps d'acheter vos billets. Nous vous conseillons fortement de ne pas acheter vos billets d'avion avant d'avoir reçu votre visa en main, à moins que les billets d'avion n'incluent une politique de changement de date sans frais. Il y a eu des cas où des destinataires ont raté leur vol parce qu'ils n'avaient pas reçu leur visa à la date du vol acheté. Le traitement des visas peut prendre plusieurs semaines. Ne présumez pas que vous aurez votre visa à une certaine date.

Dès que vous connaissez le nom de votre école, vous devez la contacter et vous présenter. Ils attendront avec impatience de vos nouvelles et sont généralement disposés à vous aider à vous installer en Espagne. Si vous leur écrivez en août, de nombreuses écoles seront fermées, alors soyez patient si vous n'avez pas de réponse immédiatement.

Déménager dans une nouvelle ville est un défi, et encore plus dans un nouveau pays. Vous devrez trouver un logement par vous-même et ne vous installerez peut-être pas dans le premier endroit que vous verrez ou dans lequel vous vivrez. Cela peut sembler accablant, mais décomposez-le en étapes simples – cela rendra tout moins stressant. Le programme offre de nombreuses opportunités pour croissance personnelle et professionnelle. Vous reviendrez avec une personne différente de celle qui est partie en Espagne pour commencer cette aventure. La flexibilité est le maître mot car tout ne se passera pas comme prévu. Garde l'esprit ouvert. Acceptez les différences culturelles. Embrassez les ambiguïtés. Le programme sera ce que vous choisirez d'en faire.

De plus amples informations sont proposées dans la section À quoi s'attendre en Espagne de notre site Web.



11. Quelles démarches dois-je suivre à mon arrive en Espagne?

Une fois en Espagne, vous devrez prendre plusieurs dispositions :

- Ouvrez un compte de téléphone portable et obtenez votre carte SIM espagnole
- Rechercher un logement
- Ouvrir un compte bancaire

- Demander une carte de séjour (TIE)
- Remettez vos documents d'intégration comme demandé par votre bureau régional de l'éducation. Faire cela dès que possible permettra d'éviter les retards administratifs dans l'émission de votre allocation dans la plupart des cas.

Consultez notre section *À quoi s'attendre en Espagne* sur notre site Web pour plus d'informations.

Il est généralement utile de se connecter avec d'autres personnes sur les réseaux sociaux ou par d'autres moyens virtuels. Les assistants linguistiques qui ont déjà participé au programme et qui ont un stage dans votre région sont une excellente source d'informations. Reddit et Facebook peuvent être des ressources utiles. Vous pouvez également trouver de nombreux groupes WhatsApp pour votre emplacement.

12. Vais-je pouvoir subvenir à mes besoins financièrement?

L'inscription à NALCAP est gratuite, car il s'agit d'un programme gouvernemental. Cependant, vous devez être prêt à assumer certains frais liés à votre participation au programme :

1. Frais administratifs pour la demande de visa (par exemple, vérification des antécédents, apostilles, traductions).
2. Frais de traitement des visas et coûts associés à la demande de visa, comme le déplacement au consulat.
3. Votre vol.
4. Frais de subsistance en Espagne jusqu'à ce que vous receviez votre bourse (par exemple, dépôts de garantie, lignes de téléphone portable, couverture des frais jusqu'à ce que vous receviez votre première allocation).
5. Même si vous recevrez une allocation mensuelle en tant qu'assistant, vous ne recevrez la première qu'au plus tôt la première semaine de novembre, car les allocations sont envoyées sur une base mensuelle. Certains bureaux régionaux de l'éducation peuvent connaître des retards administratifs dans le versement des allocations. Cette situation n'est de loin pas idéale et ne devrait jamais se produire. Cela étant dit, des directions régionales de l'éducation prises au hasard pourraient être confrontées à cette situation malheureuse. Vous devriez avoir suffisamment d'économies pour couvrir les premiers mois de vos frais de subsistance en Espagne (octobre, novembre et décembre). Gardez à l'esprit que vous devrez probablement fournir un dépôt de garantie lors de la location d'un appartement. Avoir de l'argent de poche supplémentaire vous permettra également de disposer d'un coussin en cas de besoin. La plupart des assistants partent pour l'Espagne avec au moins 3 000 dollars.

Cette estimation dépend vraiment de vos habitudes de dépenses personnelles, de votre style de vie et de la région dans laquelle vous vivrez (Madrid est très chère, alors que les petites villes d'Espagne sont moins chères). Il est de votre responsabilité de vous créer un budget réaliste. Certains assistants s'en sortent très bien grâce à l'allocation fournie, tandis que d'autres doivent la compléter par d'autres moyens. Vous pourrez également travailler légalement en Espagne pendant 30 heures maximum, en plus de votre temps passé dans votre école. De nombreux assistants linguistiques proposent en parallèle des cours particuliers pour compléter leur allocation.

Les montants d'allocation suivants seront offerts pour les quotas régionaux :

- Canarias : **14 heures/semaine, 820€/mois** sur acceptation pour 2 écoles.
- Castilla y León : Dans certaines écoles **800€/14 heures** et dans d'autres **935€ pour 16 heures**.
- Comunidad Valenciana : **1000€ 16 heures**

- Comunidad de Madrid : **16 heures/semaine, 1000€/mois**.
- Galice et Estrémadure : **16 heures/semaine, 935€/mois**.
- Islas Baleares **15 heures/semaine, 875€/mois**.
- Murcie : **14 heures/semaine, 800€/mois** ou 16 heures/semaine, **914,29€/mois** ▪ Reste des régions : **14 heures/semaine, 800€/mois**.

****Des informations complètes sur votre placement, y compris le montant de l'allocation et de l'assurance médicale, seront proposées dans votre lettre d'acceptation.***



13. À quoi dois-je m'attendre en tant qu'assistant de langues et de cultures?

En tant qu'assistant de langue, vous donnerez des cours en français. Vous devrez vous sentir à l'aise pour préparer un cours, ainsi que pour vous tenir devant celui-ci. Les assistants linguistiques seront placés dans des écoles publiques primaires, secondaires ou de langues. Les écoles élémentaires peuvent inclure des programmes pour la petite enfance. Les écoles secondaires comprennent les collèges et lycées. Les écoles de langues accueillent généralement des étudiants adultes et les horaires incluent très probablement des heures d'après-midi et de soirée. Veuillez noter que vous pouvez être affecté à des cours de français comme langue étrangère ou à d'autres matières (par exemple, la science, la technologie ou l'art) qui sont enseignées en français dans les écoles ayant des programmes bilingues ou européens. Nous vous demandons de faire preuve de flexibilité et d'ouverture d'esprit car le programme n'est pas toujours en mesure de vous accorder le placement souhaité.

Les assistants de langues et de cultures se voient généralement attribuer un enseignant mentor à l'école. Il sera votre interlocuteur et celui qui vous communiquera votre emploi du temps scolaire. Les écoles font généralement de leur mieux pour accorder aux assistants linguistiques un week-end de trois jours, mais cela

dépendra toujours de la façon dont l'horaire des cours fonctionne pour l'école dans son ensemble. Chaque école est différente et l'expérience de chacun sera différente. Certaines écoles n'ont qu'un seul assistant linguistique et d'autres en ont cinq. Notre meilleur conseil est d'essayer de tirer le meilleur parti de l'expérience en étant ouvert et accessible, mais si vous sentez que quelque chose ne va pas, informez-en votre école.

Il est également important que vous respectiez votre emploi du temps de manière responsable. Une solide performance vous fournira une lettre de référence positive pour l'avenir, en plus de tirer le meilleur parti de votre expérience. Vous êtes encouragé à être consciencieux et conscient des normes et règles établies par le programme et votre école. Vous devez vous efforcer d'établir des relations de travail saines avec les enseignants et les autres membres du personnel de l'école. Veuillez noter que vous pourriez être démis de vos fonctions en raison de problèmes disciplinaires ou de performances.

Un horaire de 14 à 16 périodes de cours vous sera attribué. Cela ne signifie pas que vous resterez à l'école pendant 14 à 16 heures. Il y aura très probablement des lacunes dans votre emploi du temps. Celles-ci peuvent inclure des pauses déjeuner et/ou des récréations. Votre trajet n'est pas non plus inclus dans votre emploi du temps.

En tant qu'assistant de langue, vous serez un assistant pédagogique auprès des enseignants, mais **vous ne remplacerez jamais l'enseignant**. Vous ne devriez jamais être seul à la tête d'une classe d'élèves de façon continue. Les assistants linguistiques ne sont pas responsables des domaines liés à la discipline en classe, à l'évaluation ou à la conduite des réunions avec les parents. Si vous vous retrouvez dans une situation où l'on vous confie des responsabilités qui ne vous concernent pas, informez-en d'abord le directeur de votre école, puis votre bureau régional de l'éducation, si nécessaire.

Consultez notre section *À quoi s'attendre en Espagne* sur notre site Web pour plus d'informations

14. Et si cela me plaît? Puis-je renouveler pour une année supplémentaire?

Les assistants de langues et de cultures peuvent **renouveler leur programme** pour plus d'une année scolaire. La limite de participation au programme est de cinq ans au total, mais il faut prêter attention aux réglementations stipulées par chaque direction régionale de l'éducation. Chacun de ces bureaux fixe une certaine limite d'années dans le programme pour leur juridiction.

Les renouvellements ne sont possibles que si l'assistant reçoit des commentaires positifs de l'école qui lui est assignée. Au cours de ce processus, vous pouvez demander à rester dans votre même école et/ou région ou déménager vers un autre endroit. Veuillez consulter votre bureau régional de l'éducation pour obtenir des informations spécifiques sur le renouvellement vers le mois de janvier.

La priorité dans les affectations fonctionne comme suit :

1. Renouvellements de première année dans la même région.
2. Candidats de première année et renouvellements de première année dans une région différente.
3. Renouvellements de 2e, 3e et 4e années.

Toutes les questions concernant les renouvellements doivent être adressées à auxiliares.extra@educacion.gob.es



15. Comment puis-je rester informé?

Il est normal que de nombreuses questions se posent, mais il existe de multiples façons de se tenir informé.

LE SITE WEB NALCAP

Ce sera votre principale source d'information. Sur le côté gauche, vous trouverez le menu avec toutes les options. Veuillez porter une attention particulière à tous les documents inclus dans la section Candidature à NALCAP.

Veuillez également vérifier régulièrement les mises à jour dans la section Processus du site Web.

MÉDIAS SOCIAUX NALCAP

Nous fournissons des informations mises à jour sur nos comptes de médias sociaux NALCAP. Nous vous encourageons à nous suivre et à partager notre compte avec toute personne susceptible d'être intéressée par le programme. Cliquez simplement ci-dessous!



LES PODCASTS DE NALCAP



The Aux Life by NALCAP

AUX Life by NALCAP

Découvrez les [expériences quotidiennes des assistants linguistiques nord-américains en Espagne](#).

Les podcasts constituent une ressource incroyable pour entendre directement les assistants linguistiques sur différents sujets liés à leur vie quotidienne en Espagne. Les épisodes comprennent des informations sur ce que signifie vivre dans une petite ville, les aspects culturels, les différences culturelles et les points de vue des enseignants et étudiants, entre autres.

LE WEBINAIRE NALCAP ET LES SESSIONS D'ORIENTATION EN ESPAGNE

Vous bénéficierez de plusieurs briefings pour vous aider à vous préparer à cette expérience :

- En été, le bureau d'éducation de l'ambassade d'Espagne aux États-Unis et au Canada organise un webinaire sur ce que vous devez faire en Espagne.
- Par la suite, le ministère de l'Éducation espagnol organise une séance d'orientation pour les assistants linguistiques de tous les pays.
- Enfin et surtout, chaque direction régionale de l'éducation organise une séance d'orientation et/ou des activités de formation pour les assistants de langue placés dans une école de leur région.

La date et l'heure du webinaire NALCAP seront annoncées sur nos réseaux sociaux.

INFORMATION DE CONTACT

La plupart des réponses à vos questions se trouvent dans *les directives de candidature, la FAQ* et le *manuel PROFEX*.

Pour toute autre question non mentionnée dans ces documents, veuillez nous contacter par email. L'adresse se trouve dans la section Contactez-nous de notre site Web.

16. Informations Importantes. Lisez attentivement, s'il vous plait.

PROTECTION DE DONNÉES

Le ministère de l'Éducation d'Espagne utilisera les informations que vous fournissez sur votre formulaire de candidature dans le but d'examiner votre candidature et de partager avec vous des mises à jour et des informations concernant votre candidature. Si vous êtes accepté dans le programme, nous pouvons utiliser les informations fournies pour le traitement de votre participation à NALCAP et pour les services promotionnels de NALCAP. Nous pouvons également partager vos informations avec des institutions collaboratrices, des ministères gouvernementaux

et d'autres tiers impliqués dans le programme. La candidature au programme reconnaît l'acceptation de ces conditions.

FAITES ATTENTION AUX POSSIBLES ARNAQUES

Le ministère de l'Éducation espagnol rappelle aux candidats que l'inscription au programme est GRATUITE. Nous ne demanderons jamais aucun type de paiement par e-mail ou par tout autre moyen. **Sachez que nous ne demanderons ni n'exigerons jamais d'informations financières concernant les cartes de crédit ou de débit et/ou les codes d'accès bancaires.**

N'oubliez pas que toutes les adresses e-mail appartenant au ministère de l'Éducation d'Espagne se terminent par le domaine @educacion.gob.es

VEUILLER NOTER

Le bureau d'éducation de l'ambassade d'Espagne aux États-Unis et au Canada est responsable de la promotion du programme officiel dans ces deux pays et de fournir des informations générales concernant le programme, ainsi que de l'assistance pendant le processus de candidature. Une fois que vous avez reçu votre lettre d'acceptation, ce qui signifie que vous avez reçu une mission du ministère de l'Éducation ou d'un bureau régional de l'éducation en Espagne, toutes les informations complémentaires concernant votre mission et votre expérience dans le programme doivent être traitées par ces bureaux en Espagne. Seul votre **bureau régional de l'éducation en Espagne** sera en mesure de vous aider en cas de problème ou de préoccupation. Même si nous aimerions vous aider à résoudre certains problèmes, une fois affectés à une école/région, notre portée est limitée.

Nous souhaitons sincèrement que vous viviez une expérience significative et précieuse en Espagne en partageant votre langue et votre culture dans notre système éducatif public avec nos étudiants.

